

# PROCES-VERBAL RELATIF A L'ATELIER DE SENSIBILISATION SUR L'IMPACT DES OTTs (RESEAUX SOCIAUX) ET DES SERVICES EMERGENTS SUR LA REGULATION, QUI S'EST DEROULE LE 05 DECEMBRE 2018, A LA DETENTE RESTAURANT SNACK BAR

## I. INTRODUCTION

En date du 05 Décembre 2018, l'ARCT a organisé et animé dans les enceintes de la Détente Restaurant Snack Bar, l'« Atelier de Sensibilisation sur l'impact des OTTs (Réseaux sociaux) et des services émergents sur la régulation ».

L'Atelier, qui a débuté à 9H 10 min, était présidé par le Directeur Général de l'ARCT, Monsieur Donatien MANIRAMPA.

Après le discours d'ouverture prononcé par le Directeur Général de l'ARCT, les activités ont bien suivi leur cours.

## II. PARTICIPATION A L'ATELIER

L'Atelier a duré toute la journée. Plusieurs participants ont pris part à cet Atelier d'une importance capitale. Avaient été conviés à cet Atelier des représentants :

- de l'ARCT ;
- des opérateurs de téléphonie fixe et mobile ;
- des Fournisseurs d'Accès à Internet ;
- de la Présidence de la République ;
- de la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidence ;
- de la 2<sup>ème</sup> Vice-Présidence ;
- du Ministère des TIC ;
- du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA ;
- du Ministère de la Justice ;
- du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage ;
- du Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants ;
- du Ministère de la Police Nationale du Burundi ;
- du SETIC ;
- de l'OBR ;

- du CNC ;
- de la Police Judiciaire ;
- de la PAFE ;
- de la Poste ;
- de l'ITS ;
- de la BRB ;
- du SNR ;
- des institutions académiques ;
- de la PSR ;
- du BSR ;
- des associations des consommateurs ;
- des Commissariats de Police.

### **III. OBJECTIF DE L'ATELIER**

L'objectif de l'atelier était de sensibiliser toutes les parties prenantes sur l'impact des OTTs (Réseaux sociaux) et des services émergents (Internet des objets, IPv6, 5G, Big Data, Cloud Computing, Intelligence Artificielle, Services Financiers Mobiles) sur la Régulation.

### **IV. ORDRE DU JOUR DE L'ATELIER**

A l'ordre du jour de l'Atelier se trouvaient les points suivants :

- 1°. Discours d'accueil par le Directeur Général de l'ARCT
- 2°. Présentation réalisée par Mr Constaque HAKIZIMANA, Directeur Technique de l'ARCT
- 3°. Présentation réalisée par Mr Eraste NSHIMIRIMANA, Cadre à l'ARCT
- 4°. 1<sup>ère</sup> Séance d'échanges (Questions – Réponses)
- 5°. Présentation réalisée par Mr Amédée KWIZERIMANA, Cadre à l'ARCT
- 6°. Présentation réalisée par Mr Diègue NIFASHA, de la Présidence
- 7°. 2<sup>ème</sup> Séance d'échanges (Questions – Réponses)
- 8°. Formulation des recommandations et Clôture

## **V. DEROULEMENT DES ACTIVITES**

### **V.1. ARRIVEE ET INSTALLATION DES INVITES**

Les invités à l'Atelier sont arrivés à temps pour la plupart d'entre eux, et ont été installés confortablement dans leurs places respectives par le Comité d'Organisation de l'atelier.

### **V.2. DISCOURS D'ACCUEIL PAR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ARCT**

Le Directeur Général de l'ARCT, dans son Allocution à l'occasion de l'accueil des invités a d'abord souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a ensuite rappelé que le TIC sont actuellement à la base de toutes nos activités et qu'elles nous aident à gérer et à contrôler de multiples aspects de notre vie quotidienne.

Aussi, a-t-il ajouté, le passage au "tout numérique" entraîne actuellement des changements profonds et de plus en plus nombreux dans les sociétés et les économies et bouleverse de nombreux secteurs avec ce que l'on appelle la 4ème révolution industrielle.

Il est indispensable d'être préparé à la transformation numérique et à l'avènement des technologies émergentes comme les OTT.

Dans ce contexte, il a encouragé les opérateurs et FAI à investir dans le déploiement du réseau 5G et IPv6 et proposer aux consommateurs des offres beaucoup plus séduisantes.

Il a souligné que le rôle de l'ARCT et décideurs politiques est de faciliter l'accès et l'utilisation des TIC et de créer une société de l'information véritablement abordable et donc inclusive susceptible de libérer l'extraordinaire potentiel des TIC afin que chaque citoyen, chaque entreprise puisse bénéficier des moyens qu'offrent les TIC.

Il a terminé en espérant qu'au terme du présent atelier, nous aurons inévitablement identifié les principaux enjeux ainsi que les défis autour des OTT, d'échanger sur les perspectives à venir autour de la nouvelle génération (5G), l'Internet des objets et l'aspect réglementaires pour la sécurité, la vie privée et la confiance.

C'est en souhaitant de fructueux travaux à tous les participants que le Directeur Général de l'ARCT a déclaré ouvert les travaux de l'Atelier de sensibilisation sur l'impact des OTT (over-the-top) et les services émergents sur la régulation.

### **V.3. PANEL DES PRESENTATIONS**

#### **V.3.1. « Impact des OTT dans l'écosystème du numérique »**

Présenté par Monsieur HAKIZIMANA Constaque, Directeur Technique à l'ARCT. Il définit d'abord le concept d'OTT (réseaux sociaux) et leur pénétration au Burundi et dans le monde. Ensuite il passe développement des réseaux sociaux et les problèmes liés à ces derniers dont les plus importants concernent principe de neutralité du net. Il expose ensuite les principaux acteurs OTT sur le marché international ainsi que les catégories des services qu'ils offrent. Il montre aussi les avantages que représentent les OTTs entre autres les faibles coûts de communication, la prise en charge de la connectivité haut débit, l'intérêt des consommateurs pour le contenu multimédia, etc. Le présentateur entre alors dans le vif du sujet en exposant les défis majeurs des services OTT parmi lesquels l'évasion fiscale OTT dans les pays où les fournisseurs OTT ne sont pas domiciliés, la perte de revenus dans les services Voix et SMS, les problèmes de sécurité, l'absence de réglementation directe et claire sur les OTT, etc. Il souligne ensuite déséquilibre de la régulation entre fournisseurs OTT et opérateurs télécoms. Il termine par une série de recommandations où il interpelle surtout à évaluer et étudier les conséquences pour les opérateurs et les acteurs nationaux de l'adoption des services en ligne.

#### **V.3.2. « La 5G : Implémentation, Impact socio-économique et challenge de régulation »**

Présenté par Monsieur NSHIMIRIMANA Eraste, Cadre à l'ARCT. Après avoir introduit la 5G, ses caractéristiques, sa place parmi les autres réseaux cellulaires et son origine, il présente ensuite les généralités sur les réseaux mobiles ainsi que leur évolution de la 1<sup>ère</sup> Génération (1G) à la Cinquième Génération (5G). Il montre ensuite les stratégies d'implémentation de la 5G dont la plus adéquate semble le partage d'infrastructures. Il expose également la 5G sous divers aspects : impact économique, social, régulation, fonctionnement, liaison avec d'autres nouvelles technologies (IPv6, Internet des objets, Intelligence artificielle). Il termine en énonçant plusieurs recommandations, parmi lesquelles la nécessité d'aligner le Burundi avec les autres pays pour un contrôle efficace des OTTs et une mise en place efficace de la 5G.

#### **V.3.3. « Internet des objets : entre mythe et réalité »**

Présenté par Monsieur KWIZERIMANA Amédée, Cadre à l'ARCT. Il définit d'abord les objets connectés et l'Internet des objets, tout en signalant qu'il existe plusieurs terminologies pour

qualifier cette technologie (M2M, M3M, intelligence ambiante, Ubimedia, etc.). Il révèle ensuite les tendances actuelles dans le monde en ce qui concerne l'Internet des objets où le principal usage des objets connectés est le Quantified Self (mesure des données personnelles et leur partage sur le réseau) et le Do IT Yourself (être assisté dans tout travail par des objets connectés que l'on porte sur soi, les Wearables). Il montre également que l'Internet des objets n'est que le sommet de l'iceberg, car en réalité il va de pair avec une panoplie de nouvelles technologies qu'il faudra maîtriser ensemble (IPv6, 5G, Big Data, Cloud Computing, Intelligence Artificielle). Il signale ensuite que l'Internet des objets est la véritable révolution technologique du 21<sup>ème</sup> siècle en présentant des chiffres qui témoignent de son potentiel (en 2025, le chiffre d'affaires de l'internet des objets équivaldra à la moitié du PIB mondial) et les Géants du Net qui se disputent déjà le marché (Google, Apple, Facebook, Amazon).

Il dégage enfin les principaux enjeux de l'Internet des objets où il s'avère que tous les secteurs du pays sont concernés : TIC, sécurité, police, finance, transport, énergie, agriculture, environnement, e-commerce, vie privée, etc.

Il termine en invitant l'ARCT de suivre de près ces nouvelles TIC et d'accompagner régulièrement les acteurs du secteur.

#### **V.3.4. « La protection des données privées à l'ère des OTTs et services émergents »**

Présenté par Monsieur NIFASHA Diègue, de la Présidence. Il commence par définir les « données privées », puis expose ce qu'on observe actuellement sur les OTTs : multiplicité et perfectionnement des terminaux, rapidité face au contrôle, identités virtuelles et anonymat, etc. Il dégage ensuite les différents acteurs de la protection des données privées, où il cite les utilisateurs, les concepteurs d'équipements, les responsables IT ainsi que les Gouvernements à travers des sensibilisations. Il souligne ensuite l'impact des OTT pour le pays sous divers aspects, où il appelle à combler les lacunes déjà mentionnées dans le domaine de la cybersécurité et de la protection de la vie privée.

Il termine par une série de recommandations où il exhorte entre autres à faire le nécessaire pour la mise en place des outils juridiques adaptés aux défis actuels de cybercriminalité.

## VI. DEBATS (SEANCE DE QUESTIONS/REPONSES)

Une séance de Questions/Réponses suivait les présentations.

A toutes les préoccupations soulevées, les présentateurs ont donné des réponses adéquates et d'autres participants ont pris part aux échanges pour approfondir les débats.

## VII. FORMULATION DES RECOMMANDATIONS

A la fin de l'Atelier, des **recommandations** ont été formulées :

- \* Entreprendre une révision de la réglementation applicable aux opérateurs de réseaux et aux opérateurs OTT ;
- \* Mettre à jour les conditions de la licence et, le cas échéant, prévoir des dispositions déterminatives pour les fournisseurs OTT non-résidents ;
- \* Garantir une législation adéquate et à jour sur la protection des données, la confidentialité et la cybersécurité, basée sur des exemples globaux ;
- \* Évaluer et étudier les conséquences pour les opérateurs et les acteurs nationaux de l'adoption de services en ligne ;
- \* Participer à des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer plus importantes concernant les services numériques/TIC ;
- \* Promouvoir et faciliter le haut débit omniprésent ;
- \* Implémenter le protocole IPv6 pour combler le besoin en adresses IP engendré par milliards d'objets connectés ;
- \* Préparer les infrastructures de télécommunications à l'avènement de la 5G qui va booster l'Internet des objets par son très haut débit mobile ;
- \* Investir dans la recherche et la formation professionnelle sur la sécurité des systèmes d'information ;
- \* Activer le processus d'implémentation de la famille de normes ISO/IEC 27000 ;
- \* Encourager la mise en place des SMSI adaptés au sein des institutions sensibles et d'autres entreprises ;
- \* Accélérer le processus d'adoption de textes et lois relatifs aux TIC ;
- \* Pour l'ARCT, préparer et accompagner la révolution numérique en jouant le rôle de facilitateur.

## **VIII. CLOTURE DE L'ATELIER**

Après l'écriture des recommandations, le Directeur Technique de l'ARCT a encore une fois remercié tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cet Atelier ainsi que tous les participants. Ensuite il a déclaré terminé l'Atelier tout en invitant les participants à aller commencer à mettre en pratique les recommandations de l'Atelier chacun en ce qui le concerne.

L'Atelier a pris fin à 16H 15min.

**FAIT A BUJUMBURA, LE 06/12/2018**

**RAPPORTEUR**

**MSc KWIZERIMANA Amédée**